



Accrochage sans pouvoir laisser de coordonnées

Par titi88

Bonjour,

J'ai eu un accrochage hier matin en voulant me stationner j'ai frotter le véhicule à côté en faisant ma man?uvre (trace minime sur les deux véhicules) , le temps d'allez chercher un stylo dans un établissement pour laisser mes coordonnées (j'ai mis environs 10 mins) l'autre véhicule n'était plus là.

Je suis allez cet après midi à la gendarmerie pour déposer une main courante expliquant la situation l'agent a écrit à la fin je souhaite rentrer en contact avec le propriétaire de l'autre véhicule en cas de plainte afin de pouvoir réaliser un constat. Je n'ai put leur donner que la marque et la couleur de la voiture.

Ai-je bien agit du point de vue administratif ?

Peux on m'accuser de délit de fuite ?

L'agent m'a dit que en l'absence de nouvelle à la fin de la semaine je pouvait considérer que l'incident serait clos qu'en penser vous ?

Merci beaucoup pour vos réponses

Par ESP

Bonjour

Dans le cas où l'autre conducteur aurait relevé votre immatriculation, il faut largement plus d'une semaine pour recevoir une mise en cause.

Par titi88

Merci pour votre réponse

A quoi dois-je m'attendre donc pour la suite

Merci